



INFO-PARENTS NOVEMBRE

ABSENCES – SYMPTÔMES COVID

Merci 

Nous tenons à vous remercier pour votre collaboration depuis la rentrée afin de nous aider à limiter les risques de contagion dans notre école. Nous avons remarqué que la plupart des parents sont vigilants aux symptômes et suivent les recommandations de la santé publique en gardant préventivement leur enfant à la maison lorsqu'il présente des symptômes. Nous vous rappelons également l'importance d'informer l'école, sans délai, advenant un résultat de test positif.

BALLONS DANS LES AUTOBUS SCOLAIRE



Nous souhaitons informer les parents **des élèves qui utilisent le transport scolaire** qu'il est désormais interdit d'apporter un ballon dans l'autobus.

La compagnie de transport a informé l'école de nombreux incidents reliés à des ballons qui roulaient librement dans l'allée, et même jusqu'aux pieds du chauffeur pendant sa conduite. Vous serez d'accord que cela aurait pu avoir de fâcheuses conséquences. Comme nous sommes soucieux de la sécurité de tous les élèves, nous avons été faire des interventions de sensibilisation directement dans les autobus, mais cela ne semble pas être suffisant. Nous faisons donc appel à votre collaboration pour en discuter avec votre enfant.

CHANGEMENT DE SAISON



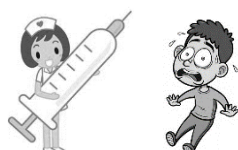
L'hiver s'installe doucement et nous vous demandons d'être vigilants quant à l'habillement des enfants. Les temps plus froids et la pluie demandent des ajustements quotidiens. Les élèves vont jouer dehors et doivent être vêtus en conséquence. Si nous jugeons que l'habillement n'est pas adéquat, il se peut que nous demandions à votre enfant de rester à l'intérieur pour la récréation. On ne veut surtout pas qu'il tombe malade.

N.B. Pour les petits de la maternelle, prévoir des vêtements de rechange en cas de petits incidents.

Nous vous rappelons également de **bien identifier** les vêtements afin qu'il soit plus facile de les retrouver quand ils ont été oubliés ou égarés.

RÉVISION PLAN D'INTERVENTION

La révision des plans d'intervention est commencée depuis la mi-octobre. Cette année, les rencontres se dérouleront à distance en utilisant l'application Teams de Microsoft. Pour les parents concernés, vous recevrez un courriel vous permettant d'accéder à la rencontre Teams.



VACCINATION SCOLAIRE

Nous portons à votre attention que la Santé publique régionale a pris la décision de reporter toutes les séances de vaccination prévues cet automne. Une réévaluation de la vaccination pour l'hiver 2020-2021 pour la 4e année du primaire sera faite selon l'évolution de la pandémie. Pour le moment, la Santé publique ne peut se prononcer à quand le rattrapage pourrait être envisagé, tant la situation épidémiologique de la pandémie est volatile et imprévisible.

FACTURATION EFFETS SCOLAIRES

Depuis le mercredi 30 septembre, vous avez reçu la facturation pour les effets scolaires. Pour plusieurs, ces frais ont déjà été acquittés. S'il vous reste un solde à payer, nous vous rappelons les différentes options qui s'offrent à vous afin de procéder au paiement de ces factures. Il est possible de payer en argent comptant ou encore par paiement Internet. Si vous avez besoin d'un étalement de paiements, veuillez prendre un rendez-vous téléphonique avec un membre de la direction pour conclure une entente de paiement. C'est avec plaisir que nous trouverons ensemble le meilleur arrangement possible.



RAPPEL : PAIEMENT PAR INTERNET

Malgré les rappels et l'envoi de la procédure pour effectuer des paiements Internet, et ce, chaque année, nous avons des demandes de correction à faire au département des ressources financières dû à une erreur de choix de fournisseur.

Nous vous rappelons qu'après un premier avis au payeur, des frais administratifs de 15 \$ seront facturés au dossier de votre enfant pour toute autre correction due à l'utilisation du mauvais numéro de référence. Cet avis sera acheminé par courriel au payeur. Soyez attentifs et choisissez le bon compte pour payer les effets scolaires pour vous éviter des frais.

À noter : la procédure de paiements par Internet, qui vous a été envoyée par courriel en même temps que l'avis de facturation, est aussi disponible sur le site de l'école à la page d'accueil dans le rectangle « **Les incontournables** ».

Recherche

Nom du fournisseur : 1

Catégorie : 2

Résultat de la recherche

3 fournisseur(s) trouvé(s)

> Veuillez sélectionner le fournisseur recherché, puis cliquer sur le bouton Valider.

Nom du fournisseur	Catégorie
<input type="radio"/> Commission scolaire des Patriotes - Effets Scolaires	Établissements d'enseignement
<input type="radio"/> Commission scolaire des Patriotes - Service de garde	Établissements d'enseignement
<input type="radio"/> Commission scolaire des Patriotes - Taxes	Taxes scolaires

OU Centre de services scolaires des Patriotes – Effets scolaires

ÉLÈVES DINEURS / SERVICE DE GARDE / TRANSPORT SCOLAIRE

Pour tout changement : ils doivent se faire au préalable dans l'agenda de votre enfant. De cette façon les personnes concernées seront avisées par l'enseignante. Bien sûr, votre enfant doit lui montrer son agenda.

Pour les élèves dineurs : vous devez téléphoner au service de garde avant 11 h.

Pour les élèves au service de garde : si vous avez des changements à faire concernant le départ ou non de vos enfants qui fréquentent le service de garde à la fin de la journée, vous communiquez au service de garde : 450-645-2345 poste 6 **avant 13 h 40** puisqu'ensuite, tous les employés seront en présence élèves jusqu'à 18 h.

Afin d'éviter les erreurs ou les malentendus, nous demandons à ce que ces changements soient occasionnels.

Pour les élèves qui ne prendront pas l'autobus : si vous décidez de venir chercher votre enfant, vous devez attendre à l'extérieur près de la porte du service de garde pour l'intercepter avant qu'il embarque dans l'autobus. Le conducteur pourra alors savoir que l'élève ne sera pas présent dans l'autobus.

De plus, cette façon de procéder limite les interruptions en classe lors d'un cours.

En terminant, lors des jours de pluie, les élèves qui dinent à la maison doivent être de retour à partir de 12 h 25 et entrer par la porte du service de garde.

CAMPAGNE DE FINANCEMENT DES PANIERS DE LÉGUMES BIO

Tout d'abord, nous tenons à remercier chaleureusement madame Martine Ruel, enseignante de la 3e année, pour l'organisation et la gestion de la campagne de financement. Un profit de 636,00 \$ a été amassé suite aux ventes. Le coût de l'abonnement à la plateforme Classcraft sera déduit du montant et la différence sera déposée dans le fonds à destination spécial. Ces argents vont servir à payer des activités/projets au bénéfice de tous les élèves de l'école.

Beau travail de la part de madame Martine et merci au nom de tous les élèves!



RISTOURNE PHOTO SCOLAIRE

Comme l'année dernière, nous avons retenu les services de la compagnie Enfants Clic. Celle-ci nous a remis une ristourne sur le montant total des ventes d'une somme de 372,27 \$. Ces sous seront déposés dans les fonds à destination spéciale en attendant de les utiliser pour un projet ou une activité qui profitera à tous les élèves de l'école Georges-Étienne-Cartier. Si vous avez des commentaires au sujet du déroulement des commandes ou autres, n'hésitez pas à nous en faire part par courriel à : info.ge-cartier@csp.qc.ca

Merci à nos bénévoles, monsieur Sylvain Marcoux et madame Mélissa St-Onge!



RAPPEL CONCERNANT LES OUBLIS

Avant de quitter la maison :

Pour aider à l'autonomie des élèves et pour éviter aux parents de revenir à l'école à la suite d'un oubli, il serait apprécié que vous vous assuriez que votre enfant quitte la maison en possession de tout son matériel (boîte à lunch, collations, vêtements appropriés, articles scolaires, livre de bibliothèque, etc.). Cela peut se produire à l'occasion, mais lorsque cette situation est récurrente cela occasionne des dérangements en classe et au secrétariat.

Après l'école :

Nous ne pouvons pas laisser un enfant circuler seul dans l'école. Par conséquent, si votre enfant oublie des vêtements essentiels (par exemple : un manteau, des bottes ou des salopettes en hiver) nous pourrions l'aider à les récupérer. Par contre, pour tous les autres objets (ex. boîte à lunch, chandail, livres, agendas, etc.), l'enfant devra attendre au lendemain lorsqu'il retournera en classe.

ATTENTION



Souvent nous avons des appels en lien avec l'horaire de l'école, les objets personnels, les objets perdus, les paiements des effets scolaires, la prise de médicaments, etc.

Nous vous rappelons que dans l'agenda de votre enfant se trouve le « Guide aux parents – Informations générales » de la page 3 à la page 10.

Vous le trouverez aussi sur le site de l'école dans « Les incontournables » il est régulièrement mis à jour et nous vous invitons à le consulter à l'adresse suivante : <http://gec.csp.qc.ca/>

INTIMIDATION

L'intimidation étant un sujet d'actualité et parfois utilisé à tort, il nous apparaissait important d'établir une distinction entre un conflit, de la violence et de l'intimidation. Comme nous ne voulons pas banaliser de tels incidents, nous souhaitons que tous aient une compréhension commune.

CONFLIT : Le conflit est une opposition entre deux ou plusieurs élèves qui ne partagent pas le même point de vue. Le conflit peut parfois entraîner des gestes de violence. Dans un conflit, les personnes sont sur un pied d'égalité. Il n'en résulte aucune victime, même si les deux peuvent se sentir perdants. Le conflit peut se poursuivre s'il n'est pas résolu et il se règle par des négociations ou la médiation.

INTIMIDATION : tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non, à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, brimer ou ostraciser.

VIOLENCE : Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

Si votre enfant vous rapporte être victime de tels actes, il est important de communiquer avec l'école. De cette façon, nous pourrions intervenir rapidement et éviter que certaines situations ne dégénèrent. C'est notre responsabilité d'agir et d'intervenir, mais c'est la vôtre de nous en informer. De plus, l'équipe s'assure de faire l'évaluation de l'ensemble des événements afin d'ajuster nos interventions.





Mention d'honneur Des Spécialistes



	Éducation physique	Anglais	Art dramatique
Maternelle 4 ans	Chevrier, Benjamin		
Maternelle 5 ans	Therrien, Rosalie		
1 ^{re} année	Pitre, Clémence	Bouchard, Hugo	Ménard, Lucas
2 ^e année	Lecours Binette, Rosalie	Surprenant, Delphine	Marcoux, Marie-Noëlle
3 ^e année	Herrera Janelle, Dana Isabela	Guilmette, Noah	Ouellette, Sophie
4 ^e année	Lamontagne, Julien	Blondeau, Elie	Veillette, Vivianne
5 ^e année	Guillemette, Élie	Ricard Roy, Marguerite	Desrosiers, Heidi
6 ^e année	Thomas, Félix	Gendron, Brittany	Viens, Olivier

Pour nous joindre :
 32, Rue Marie-Rose
 St-Antoine-Sur Richelieu, Qc J0L 1R0
 (450) 645-2345

Messagerie : info.ge-cartier@csp.qc.ca
 Site école : <http://gec.csp.qc.ca/>

NOVEMBRE

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	Journée pédagogique	Journée pédagogique
30			26	27